

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aides

Question écrite n° 124143

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les services à la personne en milieu rural. Ces services à la personne bénéficient de certains avantages fiscaux tels que la réduction ou le crédit d'impôt sur le revenu de 50 % des sommes payées, le crédit d'impôt de 50 % pour la garde des enfants de moins de six ans hors du domicile et un taux de TVA de 5,5 % si l'intermédiaire est un organisme agréé de services à la personne. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur: M. Bernard Carayon

Circonscription: Tarn (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 124143

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12967 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)